Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences Bureau des projets et de l'organisation des établissements Adresse : 1 ter avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP Suivi par : Annick MARTY et Madeleine TRUCHOT Tél : 01.49.55.51.71 Tél : 01.49.55.40.65 Fax : 01.49.55.52.25 Mail : annick.marty@agriculture.gouv.fr Mail : madeleine.truchot@agriculture.gouv.fr	**NOTE DE SERVICE** **DGER/SDEDC/N2009-2047** **Date: 16 avril 2009**

Date de mise en application : Immédiate

Date limite de réponse : 13 juin 2009

Nombre d'annexes : 6

Objet : Mise en place d'un outil constitué de 12 indicateurs de vulnérabilité permettant le suivi de la situation des CFA et CFPPA

Mots-clés : Indicateurs, vulnérabilité, CFA, CFPPA

Destinataires	
Pour exécution : Mesdames et Messieurs : - les Directeurs Régionaux de l' Alimentation, de l' Agriculture et de la Forêt - les Directeurs de l' Agriculture et de la Forêt - les Chefs des Services Régionaux de la Formation et du Développement - les Directeurs des Etablissements Publics Locaux d' Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole - les Directeurs de CFA et de CFPPA	Pour information : - Mission Contrôle de Gestion - Inspection de l' Enseignement Agricole - Organisations syndicales de l' enseignement agricole

Comme en 2008, il est demandé à l'ensemble des **CFA et CFPPA** de l'enseignement agricole public de **calculer des indicateurs de vulnérabilité** et de **les transmettre à la DGER par l'intermédiaire des SRFD** des régions auxquelles ils appartiennent ou des **SFD** (DOM-TOM).

I – OBJECTIFS ET DESCRIPTION DE L'OUTIL « INDICATEURS DE VULNERABILITE »

1/ OBJECTIFS :

Les indicateurs ont été construits de manière à fournir un outil simple :

- de **pilotage** pour les directeurs d' EPLEFPA et les directeurs de CFA et CFPPA
- d'**échange** et de dialogue entre les DRAF/SRFD ou DAF/SFD et les centres
- de **suivi** dans le temps de l'évolution de la situation des centres

Cet outil est complémentaire des indicateurs financiers de suivi de EPL élaborés par la Mission Contrôle de Gestion et l' Inspection de l' Enseignement Agricole.

Ils ne sont en aucun cas un dispositif d'évaluation des directeurs de centres ni de leur mode de gestion.

- Pour les centres, les indicateurs constituent un **outil de management et d'alerte précoce** des dysfonctionnements. Ils s'inscrivent dans le cadre d'une démarche pro-active destinée à anticiper les complications et éviter l' aggravation de certaines situations. Ils renseignent les directeurs de centres sur les points sur lesquels ils doivent faire porter leurs efforts. Ils facilitent le suivi de l'évolution des performances des centres.

- Pour les DRAF/SRFD et DAF/SFD, ils permettent l '**analyse de la situation** des centres et le **suivi de leur évolution** sur plusieurs années. Ils leur fournissent des éléments pour argumenter leurs demandes de transferts sur postes Etat lors des entretiens de dialogue de gestion avec la DGER en Mai et Novembre.

2/ DESCRIPTION :

Ces indicateurs, au nombre de 12, se décomposent en :

- 4 indicateurs de gestion financière (I6, I7, I8, I12)
- 3 indicateurs de gestion du personnel (I2, I3, I10)
- 2 indicateurs concernant l'organisation du travail (I1, I4)
- 3 indicateurs de gestion « commerciale » (I5, I9, I11)

Ils renseignent sur les 12 critères suivants :

- l'implication du centre dans un réseau de centres régional ou interrégional
- sa souplesse de fonctionnement
- la continuité de ses stratégies
- l'organisation du travail des formateurs
- la place donnée par le centre à l'ingénierie de développement
- sa santé financière
- l'influence de la charge « salaire des gagés hors activité » sur la fragilisation du résultat
- la rentabilité des formations que le centre met en oeuvre
- le degré de dépendance du centre vis à vis de son financeur principal
- la précarité du personnel administratifs
- la visibilité du plan de charge à plus d'1 an
- la rentabilité globale du centre pour les CFPPA, l' équilibre financier pour les CFA

II – POSITIONNEMENT DES CENTRES

Le total obtenu par un centre à l'issue du calcul des 12 indicateurs lui confère l'un des trois positionnements suivants :

- En sécurité
- En vigilance
- En alerte

Il convient de préciser :

Ce qui caractérise un centre en SECURITE ?

Un centre en sécurité satisfait au moins 10 des caractéristiques suivantes :

C'est un centre :

1. Qui met en commun et optimise ses moyens grâce à un réseau formalisé de CFA ou de CFPPA
2. Dont 20 à 30 % de la formation est assurée par du personnel, externe au centre, non permanent, ce qui lui donne une plus grande souplesse de fonctionnement et éventuellement lui permet l'ajustement de ses charges
3. Où il n'y a pas eu plus de 3 changements de directeurs (EPL + centre) au cours des 5 dernières années, ce qui peut garantir la stabilité des stratégies mises en place
4. Qui suit les heures d'activité des formateurs au travers de fiches de suivi du prévu/réalisé, ce qui facilite la gestion du personnel (gestion des sous-services, optimisation de la recherche de vacataires…)
5. Où les formateurs consacrent plus de 10 % de leur temps à l'ingénierie de développement
6. Pour lequel la somme du nombre de jours de charges couverts par le fonds de roulement de l'EPL et du centre, au cours des 3 dernières années, a été supérieure à 5 mois de charges de fonctionnement
7. Dans lequel le coût occasionné par les postes gagés « hors activité » n'excède pas 60 % de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) du centre
8. Où les frais de personnel liés à la formation représentent moins de 80 % des ressources liées à la formation
9. Qui ne dépend pas d'un financeur unique (part des ressources émanant du financeur principal comprises entre 30 et 50 % des ressources totales du centre)
10. Où les emplois administratifs précaires représentent moins de 30 % du total des emplois administratifs
11. Où les conventions pluri-annuelles que le centre a passées, avec ses financeurs, lui assurent un niveau de sécurité suffisant (50 % des ressources du centre)
12. Qui dégage une bonne rentabilité globale (résultats de fonctionnement des deux ou trois dernières années positifs).

UN CENTRE QUI NE REMPLIT PAS AU MOINS LA MOITIE DES CRITERES CI-DESSUS EST UN CENTRE EN ALERTE

Un centre en ALERTE présente donc au moins 6 des caractéristiques suivantes :

C'est un centre :

1. Qui ne fait pas partie d'un réseau
2. Qui n'externalise pas ses formations
3. Où le turn-over des directeurs a été important au cours des 5 dernières années (plus de 5 changements)
4. Qui ne fait pas de suivi des heures d'activités des formateurs, qui n'a pas de fiches de suivi
5. Où les formateurs consacrent moins de 6 % de leur temps à l'ingénierie de développement
6. Pour lequel la somme du nombre de jours de charges couverts par le fonds de roulement de l'EPL et du centre, au cours des 3 dernières années, a été inférieure à 3 mois de charges de fonctionnement
7. Dont le coût occasionné par les gagés « hors activité » impacte l'EBE à plus de 80 %
8. Pour lequel les frais de personnel liés à la formation représentent plus de 90 % des ressources liées à la formation
9. Qui dépend d'un financeur unique
10. Qui a plus de la moitié de son personnel administratif constitué par du personnel précaire
11. Où les conventions pluri-annuelles que le centre a passées, avec ses financeurs, ne lui assurent pas un niveau de sécurité suffisant (moins de 20 % des ressources du centre)
12. Qui a eu plus de 2 résultats de fonctionnement négatifs, au cours des 3 dernières années.

Entre les 2 se trouvent les centres en VIGILANCE

En 2008, le positionnement des centres de l'enseignement agricole public a été le suivant (Taux de retour 91 % dans les 2 cas) :

- CFPPA :
  - 6 % étaient en sécurité
  - 73 % étaient en vigilance
  - 20 % étaient en alerte

- CFA :
  - 5 % étaient en sécurité
  - 84 % étaient en vigilance
  - 11 % étaient en alerte

Par rapport aux résultats obtenus en 2007, le nombre de centres en alerte diminuent en 2008 (CFPPA : - 24%, CFA : - 23%) et le nombre de centres en sécurité augmentent (CFPPA et CFA : + 50%) ; le nombre de CFPPA et de CFA en vigilance reste stable.

III – MISE EN OEUVRE DE L'OUTIL « INDICATEURS DE VULNERABILITE »

Elle se fait à 2 niveaux et en 2 temps.

Au niveau des EPLEFPA, les directeurs de centre :

1.calculent les indicateurs à l'aide de la notice explicative détaillée (Annexe 1) et remplissent la grille (Annexe 2) en indiquant le détail des calculs. **Les données chiffrées à prendre en compte sont celles de l'année 2008.**
2.restituent les grilles de calcul aux Services Régionaux de la Formation et du Développement ou Service de la Formation et du Développement

Au niveau régional, les DRAF/SRFD et DAF/SFD :

1.**vérifient les pièces exigées** et, à l'aide des Annexes 3, 4 et 4 bis, calculent le total obtenu par chaque centre.
2.Récapitulent dans l' Annexe 5 l' ensemble des résultats concernant les centres de leur région.
3.Après analyse des données, rédigent une fiche de synthèse pour chaque centre **en repositionnant les conclusions dans le contexte régional qui leur est propre** lié aux politiques régionales, aux situations particulières...
4.restituent les Annexes 5 et 6 à la

DGER, Sous-Direction EDC, bureau BPOE
Madeleine TRUCHOT
par mail :madeleine.truchot@educagri.fr ou agriculture.gouv.f
et
par la voie hiérarchique

IV – CALENDRIER

- calcul des indicateurs par les centres de mi-avril à mai 2009
- Remontée des données à la DGER par les DRAF/SRFD et DAF/SFD pour le **13 juin 2009.**

Le Directeur général de l'enseignement et de la recherche

Jean-Louis BÜER

ANNEXES

Annexe 1 : Notice explicative

Annexe 2 : Grille de calcul des indicateurs de vulnérabilité

Annexe 3 : CFPPA : Indicateurs de vulnérabilité et seuils

Annexe 4 : CFA : Indicateurs de vulnérabilité et seuils

Annexe 4 bis : CFA SANS MUR : indicateurs de vulnérabilité et seuils

Annexe 5 : Recommandations et Tableaux récapitulatifs des données CFPPA ou CFA

Annexe 6 : Fiche de synthèse à remplir par SRFD ou SFD

NOTICE EXPLICATIVE POUR CALCULER LES INDICATEURS DE VULNERABILITE DES CFA/CFPPA

Les données chiffrées à prendre en compte sont celles de l'année 2008

Indicateurs	Pièces exigées ou éléments de calcul
I.1 = Existence et **degré d'application** d'une convention cadre, charte…entre les centres	Document signé par les centres On appelle réseau un groupe de centres travaillant ensemble de façon effective dans des «chantiers communs» en mutualisant leurs moyens matériels et humains et dont l'existence est attestée par 1 convention, 1 charte…entre les centres. Exemples : Les réseaux constitués dans le cadre de la VAE, qualité, FOAD, pôles de compétence (DAPA), ingénierie de formation et de développement, fonctionnement des UC… Une convention bilatérale n'est pas 1 réseau Un achat de prestation n'est pas 1 réseau
I.2 = Nombre d'heures totales formateurs externes / Nombre heures totales formateurs dispensées = A / B	A : Nombre d'heures totales des **formateurs** externes = Heures vacataires + heures prestataires (entreprises *ou* ***autres EPL***) + heures supplémentaires + solde (heures reçues – heures données) des heures échangées entre centres constitutifs de l'EPL (LEGTA,LPA, CFA,…) B : Nombre d'heures totales de formateurs dispensées = Heures fonctionnaires (Etat + gagés) + heures ACB + heures externes **DANS LE CAS DES CFA «SANS MUR», NE PAS CALCULER I.2**
I.3 = Nombre total de fois où les directeurs (de l'EPL + du centre) ont changé en 5 ans, de 2004 à 2008	(Nombre de fois où le directeur de l'EPL a changé en 2004 + nombre de fois où le directeur du CFA/CFPPA a changé en 2004) + (nombre de fois où le directeur de l'EPL a changé en 2005 + nombre de fois où le directeur du CFA/CFPPA a changé en 2005 + … (nombre de fois où le directeur de l'EPL a changé en 2008 + nombre de fois où le directeur du CFA/CFPPA a changé en 2008)
I.4 = Fiches de postes, fiches récapitulatives des activités	Tous les documents attestant du suivi des emplois du temps et du réalisé face à face : fiches de fonction, fiches de mission, contrôle du «prévu / réalisé»
I.5 = Total des heures d'ingénierie de développement / Total des heures formateurs = A / B	On entend par ingénierie de développement toutes les activités qui contribuent au développement de l'activité du centre. A : Total des heures d'ingénierie (Hors directeur) = Heures d'ingénierie réalisées par les formateurs + heures d'ingénierie réalisées par le (s) PLP IF B : Total des heures formateurs = Heures fonctionnaires (Etat + gagés) + heures ACB
I.6a =(Somme 2006, 2007, 2008) de : (Fonds de roulement net de l'EPL / Charges fonctionnement EPL X 360 j) I.6b = (Somme 2006, 2007, 2008) de : (Fonds de roulement net centre / Charges fonctionnement centre X 360 j)	Fonds de roulement net = Comptes de la classe 1 (sauf 165) – comptes de la classe 2 – comptes de la classe 3 du Bilan Charges de fonctionnement = Total des comptes de 60 à 66 du Compte de Résultat I.6a = I.6a (2006) + I.6a (2007) + I.6a (2008) idem pour I.6 b *Exemple : i.6a = 120 j + 45 j – 20 j = 145 j*
I.7 = Salaires gagés chargés hors activités / Excédent Brut d'Exploitation = A / B	On entend par gagés «hors activités» les fonctionnaires gagés en congés maladie, longue maladie, mi-temps thérapeutique, CPA, congé maternité, paternité et d'adoption, congé accident de service, de travail, congé bonifié, congé mobilité qui restent à la charge du centre A : Salaires gagés chargés «hors activité» = Salaires + charges B : EBE = Produits de fonctionnement (hors produits financiers (76) et exceptionnels (77) – charges de fonctionnement (hors charges financières (66), exceptionnelles (67) et amortissements (68)

Indicateurs	Pièces exigées ou éléments de calcul
I.8 = = Frais de personnel liés à la formation / Ressources liées à la formation = A / B	A : Frais de personnel lies à la formation = Compte 611 (uniquement les actions de formation réalisées par 1 structure - organisme, institut, entreprise - qui facture sa prestation) + compte 6311 + compte 64 B : Ressources liées à la formation = Compte 701 1 + compte 705 + compte 706 8+ compte 74
I.9 = = Ressources émanant du financeur (ou du client) principal / Ressources totales du centre = A / B	Ressources émanant du financeur (ou client principal) = La ressource ayant le montant le plus élevé dans les comptes 70 à 74 (sauf 708 4) Ressources totales du centre = Total des comptes de 70 à 74 (sauf 708 4)
I.10 = Nombre d'emplois administratifs précaires / Total des emplois administratifs = A / B	A : On entend par emplois administratifs précaires tous les agents de bureau en CDD ou emplois aidés (CES, CEC, CIE, CAE…) *exprimés en ETP* B : Total des emplois administratifs = agents de bureau en CDD + en emplois aidés + en CDI + fonctionnaires Etat + fonctionnaires gagés, *exprimés en ETP*
I.11 = Montant des conventions pluri-annuelles / Montant des ressources du centre = A / B	A : Montant des conventions pluriannuelles = Montant des conventions > 1 an pour les CFPPA = Montant des conventions > 2 ans pour les CFA B : Montant des ressources du centre = Total des comptes 70 à 74 **Dans le cas d'un CFPPA qui a une activité apprentissage, A = la somme des montants des conventions > 1 an du CFPPA et de celles > 2 ans du CFA**
CFPPA : I. 12 = Résultats de fonctionnement de 2006, 2007 et 2008 CFA : I. 12 = Equilibre financier du centre en 2006, 2007 et 2008	Résultat de fonctionnement = Produits de fonctionnement (total des comptes de 70 à 77) – charges de fonctionnement (total des comptes de 60 à 67) I.12 = Résultat de fonctionnement de 2006, Résultat de fonctionnement de 2007, Résultat de fonctionnement de 2008 Exemple : Si pour 1 centre, le résultat de fonctionnement 2006 = + X le résultat de fonctionnement 2007 = - Y le résultat de fonctionnement 2008 = + Z I . 12 = (+ - +) I . 12 = Résultats de fonctionnement 2006 + Résultat de fonctionnement 2007 + Résultat de fonctionnement 2008 Dans le cas des centres qui présentent un montant des résultats de fonctionnement cumulés négatif, ce montant est à rapprocher du montant des charges de fonctionnement cumulées sur 3 ans ; on a estimé que ce déficit ne doit pas dépasser 0,5 % des charges cumulées de fonctionnement

Annexe 2

NOM DU CENTRE :
Année :

GRILLE DE CALCUL DES INDICATEURS DE VULNERABILITE

N°	Critères	Indicateurs	Détails des calculs	Valeur calculée de l'indicateur
1	Existence d'un réseau formalisé de CFA ou de CFPPA	I.1 = Existence et degré d'application d'une convention cadre, charte…entre centres		
2	Part de formation assurée par du personnel externe au centre	I.2 = Nombre d'heures totales formateurs externes / Nombre heures totales formateurs dispensées	**NE PAS CALCULER DANS LE CAS DES CFA SANS MUR**	
3	Constance dans les fonctions de direction (EPL + centre) sur 5 ans	I.3 = Nombre total de fois où les directeurs (de l'EPL + du centre) ont changé en 5 ans, de 2004 à 2008		
4	Existence d'un suivi des heures d'activité des formateurs	I.4 = Suivi du prévu/réalisé		
5	Temps de travail dévolu à la fonction ingénierie	I.5 = Total des heures d'ingénierie de développement / Total des heures formateurs		
6	Nombre de jours de charges couverts par le fonds de roulement au 31/12 pour 2006, 2007 et 2008	I.6a = = (Somme 2006, 2007, 2008) de : (Fonds de roulement net de l'EPL / Charges fonctionnement EPL X 360 j) I.6b = (Somme 2006, 2007, 2008) de : (Fonds de roulement net centre / Charges fonctionnement centre X 360 j)		
7	Coût occasionné par les postes gagés hors activité (congé maladie, maternité, indemnité 30 % de cessation progressive d'activité…)	I.7 = Salaires gagés chargés hors activités / Excédent Brut d'Exploitation		
8	Couverture des frais de personnel liés à la formation par les ressources liées à la formation	I.8 = Frais de personnel liés à la formation / Ressources liées à la formation		

N°	Critères	Indicateurs	Détails des calculs	Valeur calculée de l'indicateur
9	Part du financeur principal dans les ressources du centre	I.9 = Ressources émanant du financeur (ou du client) principal / Ressources totales du centre		
10	Précarité du personnel administratif	I.10 = Nombre d'emplois administratifs précaires / Total des emplois administratifs		
11	Visibilité du plan de charge à plus d'un an	I.11 = Montant des conventions pluri-annuelles / Montant des ressources du centre		
12	CFPPA Rentabilité globale du centre en 2006, 2007 et 2008 CFA Equilibre financier du centre en 2006, 2007 et 2008	I 12 = Résultats de fonctionnement de 2006, 2007 et 2008 I 12 = Somme 2006, 2007, 2008) des Résultats de fonctionnement et Somme des Résultats de fonctionnement 2006, 2007, 2008 / Somme des Charges de fonctionnement 2006, 2007, 2008		

Annexe 3

CFPPA
INDICATEURS DE VULNERABILITE ET SEUILS

N°	Critères	Indicateurs	Valeurs des seuils		
			2	1	0
1	Existence d'un réseau formalisé de CFA ou de CFPPA	I.1 = Existence et degré d'application d'une convention cadre, charte…entre centres	OUI	EN COURS	NON
2	Part de formation assurée par du personnel externe au centre	I.2 = Nombre d'heures totales formateurs externes / Nombre heures totales formateurs dispensées	Entre 20 et 30%	10-20% ou 30-50%	<10% ou > 50%
3	Constance dans les fonctions de direction (EPL + centre) sur 5 ans	I.3 = Nombre total de fois où les directeurs (de l'EPL + du centre) ont changé en 5 ans de 2004 à 2008	≤ 3	4 - 5	> 5
4	Existence d'un suivi des heures d'activité des formateurs	I.4 = Suivi du prévu/réalisé	Il existe des fiches de postes utilisées pour suivre	Il existe des fiches mais pas de suivi prévu/réalisé	Il n'existe pas de fiches de postes
5	Temps de travail dévolu à la fonction ingénierie	I.5 = Total des heures d'ingénierie de développement / Total des heures formateurs	> 10%	6 – 10%	< 6%
6	Nombre de jours de charges couverts par le fonds de roulement au 31/12 pour 2006, 2007 et 2008	I.6a = (Somme 2006, 2007, 2008) de : (Fonds de roulement net de l'EPL / Charges fonctionnement EPL X 360 j)	I.6a + I.6b I.6a = 1 I.6b = 1 > 450 j	I.6a = 0,5 I.6b = 0,5 270-450 j	I.6a = 0 I.6b = 0 < 270 j
		I.6b = (Somme 2006, 2007, 2008) de :	> 450 j	270-450 j	< 270 j
7	Coût occasionné par les postes gagés hors activité (congé maladie, maternité, indemnité 30 % de cessation progressive d'activité…)	I.7 = Salaires gagés chargés hors activités / Excédent Brut d'Exploitation	< 60%	60 – 80%	> 80%
8	Couverture des frais de personnel liés à la formation par les ressources liées à la formation	I.8 = Frais de personnel liés à la formation / Ressources liées à la formation	< 80%	80 – 90%	> 90%
9	Part du financeur principal dans les ressources du centre	I.9 = Ressources émanant du financeur (ou du client) principal / Ressources totales du centre	30-50%	<30 ou 50-60%	> 60%
10	Précarité du personnel administratif	I.10 = Nombre d'emplois administratifs précaires / Total des emplois administratifs	< 30%	30 – 50%	> 50%
11	Visibilité du plan de charge à plus d'un an	I.11 = Montant des conventions pluri-annuelles / Montant des ressources du centre	≥ 50%	20-50%	< 20%
12	Rentabilité globale du centre en 2006, 2007 et 2008	I.12 = Résultats de fonctionnement de 2006, 2007 et 2008	Si (-, +, +) ou (+, +, +)	Si (-, -, +) ou (+, -, +) ou (+, +, -)	Si (-, -, -) ou (-, +, -) ou (+, -, -)
TOTAL					/ 24

TOTAL OBTENU PAR LE CENTRE :	≥ 20/24 : SECURITE ENTRE 20 ET 13/24 : VIGILANCE < 13/24 : ALERTE

CFA SANS MUR
INDICATEURS DE VULNERABILITE ET SEUILS

N°	Critères	Indicateurs	Valeurs des seuils		
			2	1	0
1	Existence d'un réseau formalisé de CFA ou de CFPPA	I.1 = Existence et degré d'application d'une convention cadre, charte…entre centres	OUI	EN COURS	NON
2	Part de formation assurée par du personnel externe au centre	**NE PAS CALCULER**			
3	Constance dans les fonctions de direction (EPL + centre) sur 5 ans	I.3 = Nombre total de fois où les directeurs (de l'EPL + du centre) ont changé en 5 ans, de 2004 à 2008	≤ 3	4 - 5	> 5
4	Existence d'un suivi des heures d'activité des formateurs	I.4 = Suivi du prévu/réalisé	Il existe des fiches de postes utilisées pour suivre	Il existe des fiches mais pas de suivi prévu/réalisé	Il n'existe pas de fiches de postes
5	Temps de travail dévolu à la fonction ingénierie	I.5 = Total des heures d'ingénierie de développement / Total des heures formateurs	> 5%	2– 5%	< 2%
6	Nombre de jours de charges couverts par le fonds de roulement au 31/12 pour 2006, 2007 et 2008	I.6a = (Somme 2006, 2007, 2008) de : (Fonds de roulement net de l'EPL / Charges fonctionnement EPL X 360 j) I.6b = (Somme 2006, 2007, 2008) de : (Fonds de roulement net centre / Charges fonctionnement centre X	I.6a + I.6b I.6a =1 I.6b =1 > 450 j > 360 j	I.6a = 0,5 I.6b = 0,5 270-450 j 180-360 j	I.6a = 0 I.6b = 0 < 270 j < 180 j
7	Coût occasionné par les postes gagés hors activité (congé maladie, maternité, indemnité 30 % de cessation progressive d'activité…)	I.7 = Salaires gagés chargés hors activités / Excédent Brut d'Exploitation	< 60%	60 – 80%	> 80%
8	Couverture des frais de personnel liés à la formation par les ressources liées à la formation	I. 8 = Frais de personnel liés à la formation / Ressources liées à la formation	< 80%	80 – 90%	> 90%
9	Part du financeur principal dans les ressources du centre	I.9 = Ressources émanant du financeur (ou du client) principal / Ressources totales du centre	< 65%	65 –80%	> 80%
10	Précarité du personnel administratif	I.10 = Nombre d'emplois administratifs précaires / Total des emplois administratifs	< 30%	30 – 50%	> 50%
11	Visibilité du plan de charge à plus d'un an	I.11 = = Montant des conventions pluri-annuelles / Montant des ressources du centre	≥ 50%	20-50%	< 20%
12	Equilibre financier du centre en 2006, 2007 et 2008	I 12 = Somme des Résultats de fonctionnement 2006, 2007, 2008 et Somme des Résultats de fonctionnement 2006, 2007, 2008 / Somme des Charges de fonctionnement 2006, 2007, 2008	≥ 0	< 0 et 0 - 0,5 %	< 0 et > 0,5 %
TOTAL					/ 22

TOTAL OBTENU PAR LE CENTRE :	≥ 18/22 : SECURITE ENTRE 18 ET 12/22 : VIGILANCE < 12/22 : ALERTE

Annexe 4

CFA
INDICATEURS DE VULNERABILITE ET SEUILS

N°	Critères	Indicateurs	Valeurs des seuils		
			2	1	0
1	Existence d'un réseau formalisé de CFA ou de CFPPA	I.1 = Existence et degré d'application d'une convention cadre, charte…entre centres	OUI	EN COURS	NON
2	Part de formation assurée par du personnel externe au centre	I.2 = Nombre d'heures totales formateurs externes / Nombre heures totales formateurs dispensées	< 20%	20-40%	> 40%
3	Constance dans les fonctions de direction (EPL + centre) sur 5 ans	I.3 = Nombre total de fois où les directeurs (de l'EPL + du centre) ont changé en 5 ans, de 2004 à 2008	≤ 3	4 - 5	> 5
4	Existence d'un suivi des heures d'activité des formateurs	I.4 = Suivi du prévu/réalisé	Il existe des fiches de postes utilisées pour suivre	Il existe des fiches mais pas de suivi prévu/réalisé	Il n'existe pas de fiches de postes
5	Temps de travail dévolu à la fonction ingénierie	I.5 = Total des heures d'ingénierie de développement / Total des heures formateurs	> 5%	2 – 5%	< 2%
6	Nombre de jours de charges couverts par le fonds de roulement au 31/12 pour 2006, 2007 et 2008	I.6a = (Somme 2006, 2007, 2008) de : (Fonds de roulement net de l'EPL / Charges fonctionnement EPL X 360 j) I.6b = (Somme 2006, 2007, 2008) de :	I.6a + I.6b I.6a =1 I.6b =1 > 450 j > 360 j	I.6a = 0,5 I.6 b= 0,5 270-450 j 180-360 j	I 6a = 0 I.6b = 0 < 270 j < 180 j
7	Coût occasionné par les postes gagés hors activité (congé maladie, maternité, indemnité 30 % de cessation progressive d'activité…)	I.7 = Salaires gagés chargés hors activités / Excédent Brut d'Exploitation	< 60%	60 – 80%	> 80%
8	Couverture des frais de personnel liés à la formation par les ressources liées à la formation	I.8 = Frais de personnel liés à la formation / Ressources liées à la formation	< 80%	80 – 90%	> 90%
9	Part du financeur principal dans les ressources du centre	I.9 = Ressources émanant du financeur (ou du client) principal / Ressources totales du centre	< 65%	65 –80%	> 80%
10	Précarité du personnel administratif	I.10 = Nombre d'emplois administratifs précaires / Total des emplois administratifs	< 30%	30 – 50%	> 50%
11	Visibilité du plan de charge à plus d'un an	I.11 = Montant des conventions pluri-annuelles / Montant des ressources du centre	≥ 50%	20-50%	< 20%
12	Equilibre financier du centre en 2006, 2007 et 2008	I 12 = Somme des Résultats de fonctionnement 2006, 2007, 2008 et Somme des Résultats de fonctionnement 2006, 2007, 2008 / Somme des Charges de fonctionnement 2006, 2007, 2008	≥ 0	< 0 et 0 - 0,5 %	< 0 et > 0,5 %
TOTAL					/ 24

TOTAL OBTENU PAR LE CENTRE : ≥ 20/24 : SECURITE
ENTRE 20 ET 13/24 : VIGILANCE
< 13/24 : ALERTE

Recommandations tableaux récapitulatifs CFA et CFPPA (Année 2008) **Annexe 5**

(voir les exemples en italique dans les tableaux)

Noter le nom de la région.

Inscrire le nom des centres (10 caractères au plus), la cellule "situation" est alors activée.

Indicateur 1

Codifier la valeur de l'indicateur en lettres majuscules O, M, N :

oui = O en cours = M non = N

Indicateurs 2,5,7,8,9,10,11

Noter la valeur des indicateurs avec des nombres à une seule décimale et ne pas inscrire %. ex : 19,1

Indicateur 4

Codifier la valeur de l' indicateur en lettres majuscules O, M, N :

Il existe des fiches de postes utilisées pour suivre = O

Il existe des fiches de postes mais pas de suivi/réalisé = M

Il n'existe pas de fiches de postes = N

Indicateurs 6a, 6b

Noter la valeur de l'indicateur avec seulement le nombre (le signe - éventuellement), ne pas inscrire j. ex : 270

Indicateur 12

Pour les CFPPA, noter la valeur de l'indicateur avec les 3 signes qui conviennent dans une parenthèse, sans espace ni virgule. ex : (-++)

Pour les CFA, noter la valeur de l'indicateur en lettres majuscules O,M,N :

Somme des Résultats de fonctionnement de 2006, 2007, 2008 ≥ 0 = O

Somme des Résultats de fonctionnement de 2006, 2007, 2008 < 0 et Somme des Résultats de fonctionnement 2006, 2007, 2008 / Somme des Charges de fonctionnement 2006, 2007, 2008 de 0 à 0,5 % = M

Somme des Résultats de fonctionnement de 2006, 2007, 2008 < 0 et Somme des Résultats de fonctionnement 2006, 2007, 2008 / Somme des Charges de fonctionnement 2006, 2007, 2008 > 0,5 % = N

Cas particulier : CFA "sans mur"

Indicateur 2

Noter : i = 0,0 et s = 0

Indicateur 12

Mêmes remarques que pour les CFA

Indicateurs de vulnérabilité CFA (Année 2008) **Annexe 5**

Tableau récapitulatif des données

Région :

i = valeur de l'indicateur s = valeur du seuil

Nom CFA	ind 1		ind 2		ind 3		ind 4		ind 5		ind 6a		ind 6b		ind 7		ind 8		ind 9		ind 10		ind 11		ind 12		Total	Situation
	i	s	i	s	i	s	i	s	i	s	i	S	i	s	i	s	i	s	i	s	i	s	i	s	i	s		
Seine 1 (ex)	*N*	*0*	*25,0*	*1*	*3*	*2*	*M*	*1*	*7,0*	*2*	*310*	*0,5*	*380*	*1,0*	*75,0*	*1*	*80,6*	*1*	*80,0*	*1*	*100,0*	*0*	*78,0*	*2*	*O*	*2*	*14,5*	**Vigilance**
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	

i = valeur de l'indicateur s = valeur du seuil

Nom CFA "sans mur"	ind 1		ind 2		ind 3		ind 4		ind 5		ind 6a		ind 6b		ind 7		ind 8		ind 9		ind 10		ind 11		ind 12		Total	Situation
	i	s	i	s	i	s	i	s	i	s	i	s	i	s	i	S	i	s	i	s	i	s	i	s	i	s		
Seine 2 (ex)	*N*	*0*	*0,0*	*0*	*4*	*1*	*O*	*2*	*4,2*	*1*	*350*	*0,5*	*990*	*1,0*	*78,0*	*1*	*85,0*	*1*	*80,0*	*1*	*100,0*	*0*	*75,0*	*2*	*O*	*2*	*12,5*	**Vigilance**
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	

Indicateurs de vulnérabilité CFPPA (Année 2008) **Annexe 5**

Tableau récapitulatif des données

Région :

i = valeur de l'indicateur s = valeur du seuil

Nom CFPPA	ind 1		ind 2		ind 3		ind 4		ind 5		ind 6a		ind 6b		ind 7		ind 8		ind 9		ind 10		ind 11		ind 12		Total	Situation
	i	s	i	s	i	s	i	s	i	s	i	s	i	s	i	s	i	s	i	s	i	s	i	s	i	s		
Paris (ex)	*O*	*2*	*15,0*	*1*	*5*	*1*	*M*	*1*	*6,4*	*1*	*300*	*0,5*	*1250*	*1*	*75,0*	*1*	*90,0*	*1*	*57,3*	*1*	*100,0*	*0*	*55,0*	*2*	*(-++)*	*2*	*14,5*	**Vigilance**
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	
																											0	

Annexe 6

REGION :

FICHE DE SYNTHESE

Nom du centre :

Année : 2008				
	2006	2007	2008	
Positionnement du centre Sécurité Vigilance Alerte	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	
Contexte régional de la FPC&A :				
Commentaire des résultats du centre :				
Evolutions envisagées :				